



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Formations en présentiel

Toute inscription est soumise aux conditions générales de vente et de participation définies ci-dessous. Le stagiaire déclare les accepter sans réserve.

Les modalités d'inscription

Pour que l'inscription soit définitive, il est obligatoire de renvoyer le bulletin d'inscription au moins 7 jours avant la date de démarrage de la formation (sous réserve de places disponibles), accompagné du recueil des attentes et des besoins et des CGV signées.

Pour toute annulation de participation à la formation, prévenir préalablement le service formation par e-mail : formation.frsea.occitanie@reseaufnsea.fr ou par téléphone : 05.61.75.41.80.

Les modalités de règlement et conditions financières

- Pour les ressortissants VIVEA, la formation est prise en charge par le fonds d'assurance formation sous réserve d'être à jour de ses cotisations MSA. Sans réserve financière, vous devrez vous acquitter du montant pédagogique (montant établi hors champ de la TVA en vertu de l'article 261 du Code général des Impôts relatif à la formation professionnelle continue mentionné sur le programme). **Attention le plafond des formations est limité à 2 000 € par année civile, tout dépassement fera l'objet d'une facturation.**
- Pour les salariés agricoles qui participent à la formation, l'entreprise doit faire une demande de financement auprès d'OCAPIAT (regroupement FAFSEA – OPCALIM). L'entreprise signe une convention simplifiée de formation professionnelle avec la FRSEA Occitanie. Une fois l'entreprise acquittée de sa facture, la FRSEA Occitanie transmettra à l'entreprise le dossier complet qui permettra prise en charge auprès du fonds d'assurance formation.

Autres charges financières

Les frais de déplacements sont à la charge du stagiaire.

En général, le repas est à la charge du stagiaire qui est invité à se rapprocher du formateur pour connaître les modalités de restauration.

Conditions et organisation de la formation

Les horaires peuvent varier en fonction du type de formation et des besoins pédagogiques. Les horaires et lieux sont spécifiés sur le programme et la plaquette de la formation et rappelés sur la convocation que le stagiaire reçoit (par mail) quelques jours avant le début de la formation. Le nom des intervenants, des formateurs et des responsables du stage peut être modifié.

Dans un souci d'efficacité, nos groupes de stagiaires sont limités à 12 participants par session. Une fois ce quota atteint les inscriptions ne seront plus possibles.

Il est important que les participants arrivent sur les lieux au minimum 15 minutes avant le début de la formation afin de respecter les horaires mentionnés sur le programme.

Public concerné et communication des coordonnées

Le type de public varie en fonction de la nature de la formation. Cet élément est spécifié sur le programme et la plaquette de la formation.

Documents

La confirmation d'inscription, le programme et un récapitulatif des informations seront envoyés au stagiaire au minimum 1 semaine avant le début de la formation.

Une attestation de présence sera envoyée par mail à la fin du stage dès lors que le stagiaire aura assisté à l'intégralité de la formation.

Annulation, report du stage

Annulation – Report du fait de la FRSEA Occitanie :

La FRSEA Occitanie se réserve le droit d'annuler une session de formation en cas de nombre insuffisant de participants, de programmer une session supplémentaire ou de refuser une inscription si le quota de candidats est atteint ou si le dossier du candidat est incomplet.

La FRSEA Occitanie s'engage à prévenir le stagiaire au minimum 3 jours ouvrés avant la date de la formation en cas d'annulation de celle-ci.

Annulation par le stagiaire : Le stagiaire doit informer au plus tôt le service formation de l'annulation de sa participation à la formation. Dans le cas contraire, la FRSEA Occitanie se réserve le droit d'appliquer comme pénalité financière le montant non financé par VIVEA.

RGPD

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé géré par la FRSEA Occitanie afin de vous inscrire en formation et de vous adresser des contenus adaptés à votre profil. Elles sont conservées pendant 3 ans et sont uniquement destinées au service de la FRSEA Occitanie. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : formation.frsea.occitanie@reseaufnsea.fr

Le stagiaire

Pensez à conserver une copie de ce document.

.....
(NOM, Prénom)

Signature